

Bourses spéciales, volet sport électronique

Bourse SANS mise en candidature

Meilleur esprit sportif (Bourse de 500 \$)

Remise à l'athlète qui a fait preuve du plus grand esprit sportif et compétitif ainsi qu'une cyber citoyenneté peu commune.

Les critères de sélection sont :

- le leadership dans l'équipe 35 points
- le leadership dans le Cégep 20 points
- une cyber citoyenneté peu commune 30 points
- l'esprit sportif 15 points

Joueuse ou joueur de l'année (Bourse de 500 \$)

Remise à l'athlète qui a démontré de l'engagement et de l'implication de façon remarquable afin de concilier ses performances dans son jeu électronique et sa réussite académique tout en maintenant de saines habitudes de vie.

Les critères de sélection sont :

- le talent et performance au sein d'une équipe des Atlas 50 points
- les résultats académiques 30 points
- la poursuite d'un entraînement physique hebdomadaire 20 points

Pour information : M^{me} Geneviève Garneau, local D-100, poste tél. 2416